



Paris, le 10 octobre 2024

# Mardi des Agros, 3 octobre 2024

« Renouvellement des agriculteurs. Qui sera paysan demain ?»

## Compte rendu

#### Etat des lieux

Philippe Jeanneaux, professeur d'économie agricole à VetAgroSup,¹ dresse l'état des lieux en soulignant que, depuis la seconde guerre mondiale, la politique agricole a accompagné la disparition de la population agricole (plus que 2,5% de la population active en France contre 30% en 1950). Les dépenses alimentaires (actuellement 16% des dépenses de consommation en France), ont également baissé ainsi que la part de la production agricole dans le PIB français (désormais 1,5%). Cependant, le revenu agricole réel des chefs d'exploitation a augmenté de 150% depuis 1960. Aujourd'hui 178.000 exploitations représentent 90% de la production agricole. Le prof. Jeanneaux conclut que la transition agricole - une transition productiviste, non une transition verte - est achevée.

Olivier Lastiolas, conseiller « transmission » à la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme, estime que le renouvellement des agriculteurs est assez actif dans le département, avec un taux de 0,7 (sept installations pour dix cessations d'activité agricole). Bertrand Lapalus (exploitant agricole, responsable SAFER et FNSEA), observe que la difficulté de la transmission résulte du fait qu'en cédant son exploitation, l'agriculteur négocie le montant de sa retraite ; le capital réalisé constitue un complément essentiel de la retraite de l'agriculteur.

### Evaluation des effets de la politique agricole

Que la politique agricole ait accompagné la baisse de la population agricole n'est pas surprenant dès lors que cette politique s'est toujours préoccupée de productivité et de compétitivité. Cependant, le GAEC du Bois Joli échappe à la course à la compétitivité car sa production est protégée par une Appellation d'origine (le fromage de Saint Nectaire).

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Vetagrosup, établissement d'enseignement du Ministère de l'agriculture résulte de la fusion en 2010 de l'ENITA de Clermond-Ferrand et de l'école vétérinaire de Lyon.

Quel que soit le cas, Bertrand Lapalus observe que les agriculteurs subissent une dégradation de leurs « termes de l'échange » : en 1970 on pouvait acheter un tracteur avec deux bœufs. Mais Pascale Chassagne ne se plaint pas de son sort. Son modèle d'exploitation maîtrise apparemment ses investissements et lui assure une vie heureuse, en harmonie avec son environnement rural.

De l'avis général, les Dotations Jeunes Agriculteurs (DJA) ont été efficaces. Philippe Jeanneaux observe le taux élevé d'exploitants présents cinq ans après avoir touché la dotation. Il souligne que les actions d'accompagnement (conseils etc.) jouent un rôle essentiel, notamment en assurant la solidité du projet d'installation.

Ce qui est susceptible de décourager les candidats à la reprise, c'est la charge administrative qu'impose la politique agricole car les exploitations agricoles n'ont pas les moyens de payer un secrétariat. Sur ce point, Pascale Chassagne remercie les chambres d'agriculture pour leur aide dans les démarches.

## Comment donner envie de s'installer en agriculture?

- Philippe Jeanneaux considère en substance que la messe est dite, d'autant que la dernière réforme de la PAC a fait voler celle-ci en éclats. Sous l'effet de la dérégulation dans l'Union européenne, la Commission a été obligée d'accepter la renationalisation de la PAC et l'élaboration confiée aux Etats-membres des Plan Stratégiques Nationaux. Néanmoins Philippe Jeanneaux plaide pour le quadruplement des moyens accordés aux DJA.
- Pascale Chassagne estime que les agriculteurs tiennent un discours trop misérabiliste alors qu'elle estime son métier enviable. Il faudrait cependant trouver le moyen de réduire la « charge mentale », notamment les démarches administratives.
- Bertrand Lapalus, d'accord avec Pascale Chassagne, indique que la FNSEA veut préserver les « actifs agricoles », notamment les chefs d'exploitation, en s'opposant à la cession de terres agricoles aux investisseurs financiers extérieurs.
- Olivier Lastiola estime que les aides à l'installation devraient s'appliquer aux reprises groupées.

A noter : en réponse à une question, Bertand Lapalus a pointé l'absurdité des mesures de verdissement de l'agriculture qui récompensent les conversions tardives en ignorant les modèles vertueux existants.